

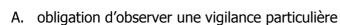
## **EXAMEN BREVET DE CONDUITE RESTREINT ET GENERAL – 20 mars 2010**

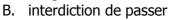
<u>Remarque</u>: La mention « <u>RPNE</u> » correspond au règlement général de police pour la navigation sur les eaux intérieures du Royaume.

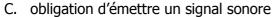
1. Vous apercevez sur la rive la marque suivante. Cette marque indique la position du chenal. Les bâtiments lourdement chargés passeront de préférence : (RPNE)

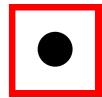


- A. près de la rive gauche
- B. près de la rive droite
- C. traverseront vers l'autre rive
- 2. Que signifie le panneau suivant selon le RPNE ?





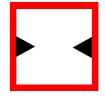




- 3. Que signifie le panneau suivant? (RPNE):
  - A. obligation de s'arrêter devant le panneau
  - B. passage autorisé
  - C. interdiction de passer



- 4. Que signifie le panneau suivant? (RPNE):
  - A. la largeur du chenal est limitée
  - B. autorisation d'amarrer dans la zone indiquée
  - C. navigation possible dans les deux sens



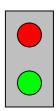
- 5. Que signifie le panneau suivant? (RPNE)
  - A. autorisation de s'amarrer
  - B. autorisation d'ancrer
  - C. autorisation de stationner



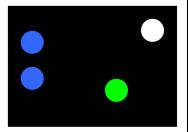
- 6. Ce bateau dont vous voyez les feux est : (RNPE)
  - A. un bateau remorqué, vue de l'avant
  - B. une menue embarcation non motorisée, vue de l'avant
  - C. une menue embarcation à moteur, vue de l'avant

•

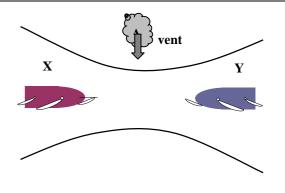
- 7. Placés à l'entrée d'une écluse, ces feux indiquent (RPNE) :
  - A. l'accès à l'écluse est interdit (écluse hors service)
  - B. l'accès à l'écluse est autorisé
  - C. l'écluse va être ouverte incessamment et les bateaux doivent se tenir prêts à entrer



- 8. Le jour, vous voyez un navire qui porte un pavillon bleu et blanc (RPNE). Ce pavillon indique :
  - A. qu'il y a un ou plusieurs plongeurs sous l'eau
  - B. que ce navire entretient les balises du chenal
  - C. que ce navire effectue des mesurages pour le compte de l'autorité
- 9. La nuit, vous apercevez un bateau qui montre les feux suivants. De quel bateau s'agit-il ? (RPNE)
  - A. d'un bateau de police (vue du côté tribord)
  - B. d'un bateau transportant des matières dangereuses (vue latérale côté bâbord)
  - C. d'un bateau transportant des matières dangereuses (vue latérale côté tribord)



- 10. Deux menues embarcations à voile se rencontrent dans le passage étroit d'un chenal. Qui doit laisser le passage ? (RPNE)
  - A. ce cas n'est pas réglé ; la bonne pratique de la navigation doit apporter la solution
  - B. l'embarcation X doit laisser le passage à l'embarcation Y qui reçoit le vent de tribord
  - C. l'embarcation Y doit laisser le passage à l'embarcation X qui reçoit le vent de bâbord



- 11. Vous naviguez vers l'amont. Droit devant, vous apercevez une bouée conique verte (RPNE). Pour rester dans le chenal, vous devez :
  - laisser la bouée à bâbord
  - B. laisser la bouée à tribord
  - C. ne pas vous en inquiéter et passer la bouée de n'importe quel côté
- 12. Sur le pont de son automoteur, un batelier agite un pavillon circulairement. Que veut-il signifier ? (RPNE)
  - A. j'ai besoin de secours
  - B. attention, je suis prioritaire
  - C. je suis incapable de manœuvrer

- 13. Un feu blanc de type Q (3) 10 s indique quelle marque cardinale?
  - A. le nord
  - B. l'est
  - C. l'ouest
- 14. Un bateau est en stationnement :
  - A. Lorsqu'il ne fait pas usage de son moteur
  - B. Lorsqu'il est directement ou indirectement à l'ancre ou amarré à la rive
  - C. Lorsqu'il ne fait pas route avec erre
- 15. Vous remorquez un autre bateau sur une longue aussière unique. Vous convenez avec le conducteur de l'autre bateau que, dans les courbes :
  - A. il gouverne dans l'axe de votre bateau
  - B. il gouverne vers l'intérieur des courbes
  - C. il gouverne vers l'extérieur des courbes
- 16. Un son bref est un signal sonore d'une durée d'environ :
  - A. 1 seconde
  - B. 2 secondes
  - C. 4 secondes
- 17. Que signifie le signal sonore « un son prolongé » ? (RPNE)
  - A. attention
  - B. n'approchez pas
  - C. je viens sur tribord
- 18. Votre bateau est équipé d'une hélice à pas droit. Par temps calme vous effectuez, à cap constant et en battant en avant, un cercle complet, d'abord sur bâbord, ensuite sur tribord. Quel cercle de giration sera le plus court ?
  - A. les deux cercles sont égaux
  - B. le cercle sur tribord
  - C. le cercle sur bâbord
- 19. La « hauteur libre » est:
  - A. la hauteur du bateau au-dessus de l'eau
  - B. la distance entre la quille du bateau et le fond de la voie navigable
  - C. la distance entre le plan d'eau et le dessous d'un pont
- 20. On ne peut jamais éteindre un feu d'huile avec de l'eau. Pourquoi?
  - A. risque que le feu s'étende
  - B. risque de court-circuit
  - C. risque d'explosion

# QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR L'OBTENTION DU BREVET DE CONDUITE GENERAL

## <u>REGLEMENT INTERNATIONAL POUR PREVENIR LES ABORDAGES EN MER</u>

- 21. Que signifie le signal sonore par visibilité réduite : deux sons prolongés :
  - A. navire à voile
  - B. navire à propulsion mécanique, stoppé et n'ayant pas d'erre
  - C. navire à propulsion mécanique ayant de l'erre
- 22. Il est permis de déroger aux règles du « Règlement international pour prévenir les abordages en mer » :
  - A. en aucun cas
  - B. en cas de danger immédiat
  - C. pendant la journée, lorsque la visibilité n'est pas réduite
- 23. Que signifie l'expression « visibilité réduite » ?
  - A. Toute situation où la visibilité est réduite à moins de deux mille marins.
  - B. Toute situation où la visibilité est diminuée par suite de brume, bruine, neige, forts grains de pluie ou tempête de sable, ou pour toutes autres causes analogues.
  - C. Cette notion n'est pas définie dans le règlement.
- 24. Tout navire doit assurer une veille auditive :
  - A. en permanence
  - B. en cas de visibilité réduite (brouillard)
  - C. lorsqu'il y a danger d'abordage
- 25. Par brouillard, vous entendez le signal sonore suivant : un signal prolongé suivi de trois sons brefs. Il s'agit:
  - A. d'un navire remorqué
  - B. d'un navire à capacité de manœuvre restreinte
  - C. d'un navire à voiles

#### REGLEMENT DE NAVIGATION DE L'ESCAUT MARITIME INFERIEUR

- 26. Vous voulez quitter le chenal mais pour ce faire vous devez croiser la route d'un autre bateau faisant route en dehors du chenal et vous devez l'obliger à modifier son cap ou sa vitesse ; est-ce permis ?
  - A. non
  - B. oui
  - C. oui, si votre bateau est plus grand que l'autre

- 27. Les conduites flottantes susceptibles de gêner la navigation, doivent être marqués sur toute leur longueur par :
  - A. des feux blancs visibles de tous les côtés
  - B. des feux jaunes visibles de tous les côtés
  - C. des feux rouges visibles de tous les côtés

## REGLEMENT DE POLICE DE L'ESCAUT MARITIME INFERIEUR

- 28. Que signifie le signal monolettre L du Code International des Signaux (pavillon à damiers noirs et jaunes):
  - A. ordre de faire demi-tour
  - B. ordre de quitter le chenal
  - C. ordre de s'arrêter immédiatement
- 29. Lorsque le fleuve commence à charrier des glace, tout objet susceptible d'être entraîné doit immédiatement être:
  - A. amarré
  - B. signalé au Commissariat Maritime
  - C. enlevé

#### **NAVIGATION**

30. Question annulée.

1	A	В	С	11	A	В	C	21	A	В	С
2	A	В	C	12	A	В	C	22	A	В	С
3	A	В	С	13	A	В	С	23	A	В	С
4	A	В	С	14	A	В	С	24	A	В	С
5	A	В	С	15	A	В	C	25	A	В	С
6	A	В	C	16	A	В	C	26	A	В	С
7	A	В	C	17	A	В	С	27	A	В	С
8	A	В	С	18	A	В	C	28	A	В	C
9	A	В	C	19	A	В	C	29	A	В	C
10	A	В	С	20	A	В	С	30	A	В	С